## EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon Séance du 11 octobre 2016

Présidence: Ufuk Ikitepe

## LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

## <u>Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 01/16</u>

<u>Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers - Législature 2016 - 2021</u>

- vu le préavis de la Municipalité No 01/16,
- ouï le rapport de la COGEFIN,
- attendu que ce préavis a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance,

## <u>décide</u>:

- 1. accorde à la Municipalité une autorisation générale, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2021, de statuer sur les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, pour un montant de CHF 100'000.- (cent mille francs) par cas, charges éventuelles comprises,
- 2. accorde à la Municipalité une autorisation générale, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2021, de procéder à des acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, pour un montant total de CHF 1'500'000.- (un million cinq cent mille francs).

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 11 octobre 2016.

CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Ufuk Ikitepe

Le Président

Nicole Wyler

La Secrétaire :

conseil.communal@moudon.ch

Ville de Moudon
Hôtel de Ville
Case postale 43
1510 Moudon

www.moudon.ch

